



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

CAPET EXTERNE & CAFEP-CAPET

ARTS APPLIQUÉS

Option design

Option métiers d'art

Session 2018

Rapports des jurys d'épreuves présentés par Thierry Delor,
Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional Design et Métiers d'Art
Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

SOMMAIRE

- Présentation du concours-	page 2
- En introduction à la lecture des rapports d'épreuves	page 5
- Bilans et statistiques de l'admissibilité	page 8
- Bilans et statistiques de l'admission	page 11
- Rapport de l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art	page 11
- Rapport de l'épreuve de Culture Design	page 17
- Rapport de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle	page 21
- Rapport de l'épreuve d'Entretien à partir d'un Dossier	page 27

PRÉSENTATION DU CONCOURS

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques, techniques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance que revêt le choix de l'option, lors de l'inscription au concours.

L'option design vise au recrutement de professeurs d'arts appliqués aptes à dispenser les enseignements des différents pôles du BAC STD2A et formations supérieures post baccalauréat réformées des lycées technologiques (création du nouveau diplôme de Design et des Métiers d'Art DN MADE, valant grade de licence, décret et arrêté du 18 mai 2018, conduisant à l'abrogation des BTS et des DMA à l'horizon 2021).

L'option métiers d'art vise au recrutement de professeurs de spécialités métiers d'art aptes à dispenser les enseignements professionnels, théoriques et pratiques, dans les formations conduisant aux diplômes des métiers d'art (DN MADE, DMA).

1. Épreuves d'admissibilité

1.1. Épreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles.

Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique mettant en question les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.

L'articulation des notions et principes dégagée conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix.

Durée : cinq heures. Coefficient 1

1.2. Épreuve de culture design et métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées.

Durée : cinq heures. Coefficient 1

Au titre de la même session, le sujet de chacune des épreuves d'admissibilité peut être commun avec celui des épreuves d'admissibilité du concours externe de recrutement du CAPLP dans la section correspondante.

2. Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

2.1. Épreuve de mise en situation professionnelle.

Pour cette épreuve, le candidat effectue son choix parmi une liste limitative de spécialités au moment de l'inscription.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes des lycées et des classes post baccalauréat.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence. Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes. Coefficient 2

2.2.Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée.

L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être adressés ou déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Durée de l'épreuve : une heure. Coefficient 2

En introduction aux rapports de jurys des épreuves d'admissibilité et d'admission du CAPET externe, session 2018

Un nouveau contexte du concours

La filière design et métiers d'art connaît actuellement une mutation de ses diplômes et de ses enseignements. Réforme du Baccalauréat STD2A, création du Diplôme National des Métiers d'Art et de Design. La réforme profonde de la structure et des modalités de formation ouvrent à une approche pédagogique nouvelle et volontairement plus transversale.

Les futurs candidats au concours sont bien évidemment invités à prendre connaissance de ces mutations par la lecture des textes de référence. Les réformes de la filière de formation sont relatives aux évolutions du monde socio-économique, professionnel, de l'éthique particulièrement marqués dans le monde contemporain, à la part croissante du numérique dans les modes d'apprentissages, dans la conception, la communication, la production. Au plan universitaire des chercheurs participent en nombre de plus en plus conséquent à une enthousiasmante épistémologie du design et notamment en France qui accusait un retard quant à la perception des enjeux du design et de son enseignement, parfois des métiers d'art et à leur médiation. Certains chercheurs et enseignants chercheurs sont eux-mêmes membres de la communauté éducative de l'Éducation Nationale ou y interviennent. Dans certains autres pays un ancrage culturel historique notamment du design le rend plus clairement lisible dans ses contextes de production, sociologiques, économiques et la transmission de ses principes. Nombre d'écrits, de publications en France, certains majeurs, sont cependant accessibles. Les recherches, les essais, questionnant les pratiques et les usages éclairent le sens d'un enseignement du projet. Un futur enseignant des domaines du design et des métiers d'art doit s'informer, lire, conduire une veille culturelle, scientifique, technique ; consolider ses connaissances dans les visites d'expositions, des événements spécifiques, en suivant des conférences, des colloques, des présentations de projets. C'est essentiel dans le bon exercice de la profession, c'est d'autant primordial dans l'année de préparation aux concours.

On attend donc, avant de l'exiger de l'élève ou de l'étudiant, que l'enseignant soit doué de savoirs, de curiosité, de recul analytique et réflexif, de mobilité intellectuelle.

Certaines recommandations pour aborder les épreuves du concours

Admissibilité

Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art

Il n'a pas été possible pour cette session de numériser les planches d'Investigation Méthodique au contraire des copies de Culture Design et Métiers d'Art. Ce ne sera pas davantage le cas pour la session 2019, les correcteurs consultent donc les originaux rendus pas les candidats.

Certains centres ne sont malheureusement pas toujours en mesure de fournir les qualités voulues de supports, il convient cependant de conseiller, voire d'imposer, de ne rendre aucun texte, croquis ou schéma annexes sur copie type examen ; les écrits doivent être formulés ou reportés sur les formats A3. Ce sont évidemment souvent des brouillons qui sont ainsi annexés aux planches quand le temps de conclure a manqué au candidat, ce n'est pas recevable. Une analyse de la problématique, une réflexion, des hypothèses ne peuvent être dissociées de la communication globale du rendu. Le critère explicite de qualité de communication doit suffire à décourager la tentative invariablement défavorable au candidat. Le temps imparti de 5 heures rend l'exercice très difficile, cette contrainte doit présider à l'élaboration d'un mode opératoire personnel qui permettra d'équilibrer et de parvenir au but de l'épreuve.

Culture Design et Métiers d'Art

Les recommandations faites aux candidats dans les rapports de jurys sont d'année en année mieux prises en compte. Il faut souligner également les effets visibles et très bénéfiques des préparations au concours. Ce rapport est l'occasion de féliciter les professeurs formateurs qui s'investissent dans les préparations aux concours dans les ESPE et en académies. Ces effets sont visibles dans la forme et la maîtrise des règles de la dissertation mais sur le fond, davantage de candidats s'engagent mieux dans l'analyse du sujet et dans la problématisation, nourrissent l'argument d'une réflexion rigoureuse et personnelle nécessaires à l'ensemble des épreuves.

Les sujets de l'admissibilité sont publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid128196/sujets-rapports-des-jurys-capet-2018.html>

Admission

Mise en situation professionnelle

Certains candidats, en nombre non négligeable, ont déploré un temps imparti de 5 heures insuffisant à la préparation à l'épreuve en loge. C'est le signe d'un manque de hiérarchisation dans la relation essentielle à établir entre analyse du sujet proposé et réflexion pédagogique. C'est dès l'analyse du sujet et des questionnements qu'il induit – le thème et les documents qui lui sont associés ouvrent à une série de problématiques que l'analyse doit mettre en relief – que le candidat doit convoquer ses dispositions pédagogiques et de transmission. C'est à ce même titre qu'il exposera au jury le croisement des fruits de son analyse du sujet et de sa réflexion et conséquemment ses partis pris pédagogiques permettant d'aboutir à la proposition de séquence. La posture du candidat doit donc être bien différente dans l'approche du sujet de celle à adopter dans les épreuves de l'admissibilité. Ainsi on évitera ce détachement que le jury relève souvent entre l'analyse du sujet et le développement pédagogique.

Entretien à partir d'un dossier

Les propositions éditoriales du dossier progressent d'année en année. Il faut se garder cependant de surenchère visuelle inutile ou déplacée, notamment en raison du délai court de réalisation du dossier, mais bien privilégier une forme cohérente et efficace valorisant le fond par la clarté et la pertinence de la communication, par la qualité de l'expression et permettant une lecture aisée. Le rapport de l'épreuve est explicite quant à la posture attendue du candidat dans l'exposé oral et dans l'échange avec le jury.

Observations et conseils complémentaires

Comme lors de la session précédente, le jury constate une grande diversité des profils des candidats comme des effets de leur préparation au concours. Certains ont suivi un stage de préparation ou bénéficié de la formation dans une ESPE, ces derniers sont donc particulièrement bien armés, d'autres n'ayant aucune connaissance des programmes, notamment du baccalauréat technologique STD2A ni aucune expérience d'enseignement ont parfois révélé n'avoir pu effectuer aucune prise de contact préalable avec un établissement ou un enseignant ni tenté une visite ou stage volontaire. Pour ces derniers, fin janvier et début février, une visite des Journées Portes Ouvertes des établissements qui proposent des formations technologiques d'Arts Appliqués, de Design et de Métiers d'Art permet un aperçu minimum mais représentatif des attendus de ces formations et permettra, en étant plus informé, de mieux affronter les exigences du concours.

BILANS de la SESSION et STATISTIQUES

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

Concours : CAPET EXTERNE public
Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 16

Nombre de candidats inscrits : 321

Nombre de candidats non éliminés : 135 Soit : 42,05 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire

Nombre de candidats admissibles : 36 Soit : 26,67 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 08.62/20

Moyenne des candidats admissibles : 13.51/20

Barre d'admissibilité : 11/20

Concours : CAFEP CAPET privé
Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats inscrits : 80

Nombre de candidats non éliminés : 28 Soit: 35 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 7 Soit: 25 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 7.43/20

Moyenne des candidats admissibles : 11.52/20

Barre d'admissibilité : 10.75/20

Concours : CAPET EXTERNE
Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION MÉTIERS D'ART public

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats inscrits : 48

Nombre de candidats non éliminés : 9 Soit: 56 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 4 Soit: 44,44 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 7.77/20

Moyenne des candidats admissibles : 10.81/20

Barre d'admissibilité : 08.75/20

BILAN DE L'ADMISSION

Concours : CAPET EXTERNE public
Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 16

Nombre de candidats admissibles : 39

Nombre de candidats non éliminés : 35

Nombre de candidats admis sur liste principale : 16 Soit: 45.71 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 11.54/20

Moyenne des candidats admis : 13.81/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10.71/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 13.61/20)

Barre de la liste principale : 12.08/20

Concours : CAFEP CAPET privé
Section / option : 6502F ARTS APPLIQUES : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats admissibles : 7

Nombre de candidats non éliminés : 7

Nombre de candidats admis : 3 Soit: 42.86% des non éliminés

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 10.77/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 12.13/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10.39/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 12.25/20

Barre de la liste principale : 11.17/20

Concours : CAPET EXTERNE

Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION MÉTIERS D'ARTS public

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats admissibles : 3

Nombre de candidats non éliminés : 2

Nombre de candidats admis : 2 Soit: 60.67 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 12.30/20

Moyenne des candidats admis : 12.30/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 12.38/20

Moyenne des candidats admis : 12.38/20

Barre de la liste principale : 10.67/20)

Moyennes par épreuve et option

Option design, public.

- Moyenne de l'épreuve d'**Investigation Méthodique** des 135 candidats : **8.62/20**

- Note la plus haute 18 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Culture Design & Métiers d'Art** des 132 candidats : 08.6/20

- Note la plus haute 17,5 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admissibles : 10,30/20

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admis : 12.66/20

- Note la plus haute 18 ; note la plus basse 4

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admissibles : 11,11/20

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admis : 14.56 /20

- Note la plus haute 20 ; note la plus basse 2

Option Design, privé.

- Moyenne de l'épreuve d'**Investigation Méthodique** des 28 candidats : 5.3/20

- Note la plus haute 12,5 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Culture Design & Métiers d'Art** des 28 candidats : 9.2/20
- Note la plus haute 15,3 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admissibles : 13.21/20
- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admis : 13.5/20
- Note la plus haute 16.5 ; note la plus basse 8

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admissibles : 7.57/20
- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admis : 11 /20
- Note la plus haute 14 ; note la plus basse 2

Option Métiers d'art, public.

- Moyenne de l'épreuve d'**Investigation Méthodique** des 15 candidats : 7,1/20
- Note la plus haute 16 ; note la plus basse 01

- Moyenne de l'épreuve de **Culture Design & Métiers d'Art** des 14 candidats : 05,78/20
- Note la plus haute 14 ; note la plus basse 2,5

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admissibles : 8/20
- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admis : 11/20
- Note la plus haute 14 ; note la plus basse 2

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admissibles : 13.75/20
- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admis : 13.75/20
- Note la plus haute 15 ; note la plus basse 12.5

Préambule

Le présent rapport veut éclairer les candidats sur l'épreuve d'investigation méthodique dans ses modalités d'exécution générales et dans son énoncé particulier. Si le sujet colore différemment l'épreuve d'une année sur l'autre, une constance et continuité logique dans les recommandations impliquent de se référer aux précédentes versions de rapports afin d'accroître ses chances de réussite. Un nombre significatif de compositions a révélé encore, pour cette session, une méconnaissance parfois complète des attendus. Ceci contraint à réitérer la définition de l'épreuve : *cette épreuve fait appel aux méthodes de création propres aux arts appliqués. À partir d'une incitation, d'un sujet textuel, elle a pour enjeu la mise en œuvre d'une démarche analytique et de conception ancrée dans des enjeux actuels relevant des champs du design et/ou des métiers d'art.*

Le jury attend du candidat qu'il fasse la preuve d'une démarche d'investigation méthodique, mettant en valeur sa connaissance des dimensions esthétiques, techniques, technologiques, économiques et sociologiques d'un processus de conception en design ou en métiers d'art. Il est également attendu un engagement personnel et singulier, une maîtrise des langages plastiques, une approche sensible et réactive.

Observations, constats et conseils du jury

1. Remarques générales

Le jury se réjouit de constater que le déséquilibre entre les deux phases d'investigation n'est plus aussi flagrant notamment grâce au temps d'articulation désormais bien assimilé qui facilite l'engagement dans la conception. La méthode devient plus experte et donc orientée vers le projet ; cependant les enjeux de l'épreuve sont souvent perdus de vue par les candidats qui la réduisent à un exercice de style dans lequel leur autonomie de réflexion est étouffée. Le sujet doit être perçu comme un support qui a pour but de partager une réflexion, une sensibilité et un engagement personnel face au jury.

Cette année, le sujet proposé au candidat s'intitule : « Variabilités ». Un corpus de trois documents est associé au thème énoncé et des légendes les intitulent et précisent leur nature de sorte à orienter au mieux le candidat. Prendre en compte l'ensemble des données du sujet y compris s'interroger sur les intentions qui ont motivé sa composition a vraisemblablement positionné les candidats dans une amorce féconde pour la suite.

Des visuels d'ouvrages d'une entreprise technique de tracés au sol, d'un designer et d'une artiste chorégraphe-performatrice deviennent prétextes à s'interroger sur les variabilités plurielles générées par l'objet même, ses usages potentiels et/ou ses perceptions diverses.

Une infinité d'approches s'offrent via cette proposition au candidat qui doit y trouver, suite à une analyse intéressée par le design et les métiers d'art, et ce qui le nourrit, l'occurrence de concevoir. Aucune correction type ne préfigure la bonne composition. Seule la démonstration

d'une implication réfléchie et cultivée en arts appliqués grâce à des moyens inhérents à la discipline et donc majoritairement dessinés, garantit la reconnaissance de compétences, elles, attendues par le jury.

2. Les attendus par compétences

a• Analyser

Cohérence de la démarche d'analyse et pertinence des éléments dégagés

Comme le signalait le précédent rapport, le thème du sujet doit être pleinement considéré notamment cette année sous sa forme plurielle qui induisait des approches transverses et diverses sur l'ensemble des documents. La structure souvent très rigide d'analyse non croisée ne témoigne pas d'une fluidité de la pensée et empêche en cloisonnant les notions de découvrir comment elles se jouent et se nuancent dans chaque ouvrage.

Il est également toujours de mise de fonder son analyse sur la polysémie du terme proposé et de le définir justement au sein de sa terminologie : les variations, les variables ne peuvent se substituer au terme « variabilités ». Des constats analytiques sur les documents prennent de l'ampleur lors de leur articulation au terme du sujet et aux autres idées dégagées du corpus. Ainsi une appréhension subtile, nuancée et personnelle du thème proposé se constitue progressivement.

Le jury a perçu une tendance à éviter la thématique en développant une réflexion dans des sphères périphériques voire hors sujet avec notamment une confusion fréquente entre l'idée de série (différenciation entre des entités distinctes produites avec une variable de production) contre celle plus fine de variabilités (image, objet, espace... contenant en soi une/des variables). La notion principale a trop souvent été transformée approximativement dans des concepts connexes mais aux enjeux et applications différentes (ex : modularité, customisation). Le « s » de variabilités, même signifié comme possibilités de variations en premier lieu a parfois disparu à l'instar d'une considération complexe et à entrées multiples de ce thème.

Les meilleures copies sont donc celles qui ont su formaliser une appropriation du thème en le questionnant en amont et dans une dialectique avec les notions dégagées des documents, de leur contexte, leur mise en œuvre et des points de vue choisis. Toutes les informations émanant des documents ne sont pas significatives ; une bonne approche discerne les notions clés.

L'analyse ne doit pas se contenter de lister des mots clés, des constats, des descriptions et des évidences énoncés. Certaines copies juxtaposent des idées qui ne se combinent pas pour permettre d'en dégager le sens. La réflexion est alors imperceptible et donc jugée incohérente à cause d'une logique de raisonnement qui reste dispersée. Elle doit engager une étude interrogeant le sujet. C'est l'ensemble des questions qui fait germer des problématiques porteuses.

Une générosité de propos qui se souhaite exhaustif doit quand même opérer des choix et viser une pertinence. La finesse et singularité des points traités au regard du sujet motivent une divergence de posture réflexive qui contribue de manière évidente à l'acuité de la phase analytique.

Cette subtilité se constate très rapidement dans les planches qui le démontrent en dessin avec des représentations diverses dont le degré d'iconicité entre schéma et croquis plus élaboré est maîtrisé et efficient en fonction de l'idée communiquée. Il convient de consacrer le temps adéquat à chaque exécution et d'éviter d'en perdre sur une illustration finalisée sans fondement analytique.

Si trop de copies traitent encore l'analyse exclusivement par le texte dans un mode dissertatif inadéquat, certains candidats s'attachent aux seuls aspects visuels des documents (l'un est noir et blanc, l'autre en couleur) et des ouvrages au détriment des autres angles de réflexion en couvrant les planches d'une expression qui n'a d'autre visée qu'elle-même. Ils préforment leur travail sans saisir pleinement la proposition du sujet. À ne pas confondre avec l'analyse des potentiels plastiques et graphiques souvent oubliés (variabilités polymorphiques, chromatiques, volumiques par exemple).

Enfin les opportunités analytiques offertes par cette thématique au travers des documents ne sont pas seulement sémantiques. Elles peuvent mettre en exergue des enjeux de design et Métiers d'Art ancrant le propos dans un champ de production contemporain notamment par le choix des références.

b• Faire référence

Investissement de connaissances et de références personnelles

Les connexions avec un corpus d'ouvrages extérieur au sujet (qu'ils soient dans le champ disciplinaire ou non) permettent de nourrir des interrogations, confirmer des raisonnements analytiques et motiver des envies de création. Le jury s'étonne à la fois de voir des copies qui ne convoquent aucune culture personnelle ou à l'inverse qui cumulent des exemples illustratifs sans rapport avec les remarques formulées.

Comme l'énonce le précédent rapport: *même si le lien avec la référence convoquée paraît évident, le candidat doit faire preuve de didactisme. Il s'agit de communiquer sous forme de question et/ou de déduction l'aspect de la référence qui permet le rapprochement au(x) document(s) du corpus. Cette culture personnelle est appréciée et encouragée notamment lorsqu'elle se détache des connaissances communes de formation et témoigne plutôt d'une singularité, d'une curiosité sur l'ensemble des époques et d'une veille contemporaine.*

Les références ne doivent pas être énoncées sous forme de catalogue mais bien servir le propos en étant démontrées et argumentées par le croquis.

Les exemples trop génériques mènent les candidats à dévier des considérations propres au sujet.

c• Articuler

Articulation entre les déductions issues de l'analyse et les hypothèses

Cette phase s'est souvent réduite à un résumé de toutes les notions relevées plutôt que d'une réelle mise en tension vis-à-vis d'un contexte ou d'enjeux actuels. Cela ne permet pas un réel tremplin vers un questionnement orienté désormais vers l'élaboration de projet.

Dissociée totalement de la partie d'investigation, l'analyse devient caduque et se suit de propositions inutiles et gratuites.

Bien qu'un temps méthodologique d'articulation soit requis, sa simple formulation titrée et des redites de la phase analytique ne peuvent permettre de valider cette compétence. Une mise en exergue identifiable est favorable à une dispersion dans l'ensemble de la composition ; cependant le jury s'est attaché à relever de manière transversale tous les points d'articulation proposés et donc d'évaluer le souci qu'à eu le candidat de faire germer des problématiques.

Le jury a repéré des difficultés à verbaliser et synthétiser une approche programmatique menant à des choix de conception. La formulation simple de problématiques permet une posture de recherche d'hypothèses plus aisée (l'impermanence dans un cadre constant ? par exemple) et garantit au jury un accès clair au raisonnement. Des syntaxes complexes rendent les problématiques inopérantes et ne permettent pas d'engager une conception efficiente. Le propos synthétisé doit éviter de se réduire à des constats et continuer d'ouvrir et non clôturer le propos.

Il est regretté également que des questions de fond et des questions d'usages normalement portées par un designer ou artisan d'art, ne soient pas assez investies.

d• Concevoir

Efficience des différentes hypothèses

Même si la conception est en général mieux considérée elle demeure traitée trop rapidement vis-à-vis de la phase d'analyse. La phase d'hypothèse se réduit souvent à une idée de projet cantonnée à un seul domaine et/ou contextualisation. Une mobilité d'esprit de conception est attendue ; une problématique motive des amorces fertiles d'élaborations qui résonnent et sont développables dans des champs divers (enjeux, contextes, besoins et envies assurant les variations possibles).

Une multiplicité de projections ne signifie pas non plus l'accumulation de pistes qui ne découlent pas du raisonnement en amont. La divergence créative est essentielle, fondée toujours précisément sur le sujet. Il est préférable de formuler deux hypothèses clairement formalisées et justifiées plutôt que poursuivre de multiplier les annonces que le temps d'articulation prend en charge.

Axer son investigation sur un fil logique, ce n'est pas non plus définir un cahier des charges auquel des produits « finis » répondraient. Ce mode opératoire a tendance à restreindre les potentiels d'une phase de recherche et laisser croire que le candidat jugerait suffisant le temps de l'épreuve pour mener un projet ? Certaines « solutions » deviennent ainsi des

exemples démonstratifs illustrant le propos plutôt que des étapes d'une chaîne de réflexion créative.

Des scénarios alambiqués peu crédibles mettent en échec d'emblée des intentions qui sont mieux exploitées dans des contextes de création, simples, identifiés et précis. Beaucoup de réponses restent strictement formelles, sans considération pour les usages qui les motivent, les rendant difficilement évaluables. Un nombre non négligeable de propositions restent à l'état de « gadget » ou même de « variation » de la documentation proposée.

Il est mal venu de se réapproprier des projets existants ou précédemment réalisés.

Les candidats des Métiers d'Art sont grandement invités à investir et valoriser, au sein du développement des hypothèses, les spécificités propres à leur domaine de compétences.

Des difficultés à faire correspondre les intentions aux résultats formels et à leurs expressions dessinées entravent la bonne communication et l'adhésion du jury au propos.

d• Communiquer

Lisibilité et qualité de la communication graphique et écrite

Comme le signalait déjà le précédent rapport de jury, *nous rappelons que cette épreuve a pour but, entre autre, d'évaluer comment un futur enseignant des arts appliqués sait communiquer en articulant expression écrite et expression graphique. Il s'agit d'un langage hybride fondamental dans la conception qui permet de s'exprimer et de se faire comprendre.*

La dissertation ne peut se substituer à la dominante graphique.

Le jury apprécie les copies soucieuses d'apporter un confort d'accès au propos, permettant ainsi une naturelle compréhension des logiques engagées. Une majorité de candidats hiérarchise bien les contenus de l'investigation méthodique. Cependant la structure communicante gagne en finesse et efficacité lorsqu'une attention particulière est accordée à l'équilibre texte/image propice au partage complet des éléments de raisonnement, que de simples variations de tailles et graisses typographiques sont mobilisées au lieu de titrages travaillés longuement et inadéquats au temps imparti et que toutes les astuces et outils graphiques valorisant les termes clés, les enjeux et les hypothèses sont mobilisés singulièrement.

D'excellentes copies impressionnent le jury par la dextérité déployée en peu de temps dans un dessin d'intention qui démontre, décortique et schématise et qui se complète habilement par le texte. Cependant la communication est souvent de moindre qualité lorsqu'il s'agit des hypothèses de projet. Il est dommage que le plaisir du croquis de recherche graphique essentielle à un designer qui conçoit soit peu témoigné.

Un vocabulaire et des graphies approximatives sont très préjudiciables au regard des capacités à s'exprimer clairement et de maîtrise de l'orthographe dont le futur enseignant

doit témoigner. La discipline d'enseignement exige que cette compétence générale se complète d'un vocabulaire spécifique du design et de métiers d'art dont l'assimilation doit être achevée.

Enfin, plutôt que d'appréhender cette production d'Investigation Méthodique comme un exercice nous invitons l'ensemble des candidats à se positionner dans un plaisir de communication de leur réflexion investie à des personnes curieuses de les découvrir et de les rencontrer ensuite.

Épreuve de CULTURE DESIGN ET MÉTIERS D'ART

L'épreuve a pour objectif de vérifier que les candidats sont capables de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir du thème et des références proposés.

Le rapport de cette session 2018 est rédigé dans l'intention d'aider les candidats des sessions futures à comprendre, ou mieux les comprendre, les attendus de cette épreuve. Nous les invitons donc à procéder à une lecture attentive des différents items de ce rapport pour prendre la pleine mesure des exigences de l'épreuve car seule une préparation efficace sera garante d'une évaluation positive.

Par ailleurs, ce rapport s'inscrivant dans une continuité, il est conseillé aux candidats de se référer également aux rapports des sessions antérieures.

Préambule

La spécificité de cette épreuve ne la limitant pas et ne la soumettant pas à un programme, il est attendu des candidats une culture large et ouverte explorant les champs du design et des métiers d'art ainsi qu'une culture personnelle générale.

Les candidats doivent faire preuve de méthode, être capables de convoquer des connaissances précises qui viennent à propos, et poser un contexte qui invite à interroger la pratique du design et des métiers d'art aujourd'hui.

Cette année, le sujet a visiblement inspiré les candidats qui ont globalement su proposer des réflexions pertinentes sur le thème. Le niveau est honorable pour cette session. Les bonnes copies sont mieux construites que celles de la session précédente, soignent davantage la syntaxe et essaient de rendre clair le développement en sautant des lignes, en dissociant les parties et les transitions. Elles tiennent par ailleurs mieux compte du corpus. Les auteurs des meilleures copies attestent très rapidement d'un réel intérêt pour le sujet, révèlent de la curiosité et des connaissances contextualisées dans les différents domaines de création. Ils font preuve d'une réflexion approfondie, d'un réel engagement du propos nourri de références précises, détaillées.

Conseils concernant la présentation et la rédaction des copies

Il est conseillé d'écrire avec un stylo noir et de soigner la graphie. Il faut éviter les ratures. La pagination sera complétée à la fin de l'épreuve de manière précise pour éviter d'avoir des pages blanches numérotées. Il ne faut pas sauter de pages. Il est interdit de fournir des informations personnelles dans la copie, ceci provoquant, en effet, une rupture de l'anonymat.

Le jury rappelle l'importance de la syntaxe et de l'orthographe : les fautes de syntaxe sont un obstacle à la compréhension de la copie; les fautes d'orthographe sont un frein à la fluidité de la lecture, la rendent fastidieuse. Prendre le temps de se relire est essentiel. L'usage d'un vocabulaire spécifique et précis permet de construire un questionnement juste. De plus, la maîtrise du champ lexical des arts appliqués et des métiers d'art, comme celui d'un champ culturel élargi, relève de l'évidence dans le cadre du recrutement d'enseignants spécialisés. Ce point est particulièrement important.

Il est attendu, pour cette épreuve de respecter les règles de la dissertation, donc de s'engager dans la mise en forme d'une argumentation : exposition d'analyses, de réflexions, d'hypothèses et conclusion cohérentes, construites et non de se limiter à un plan détaillé.

Cet exercice ne saurait toutefois se passer d'une structure "introduction / développement / conclusion". La problématique et le plan doivent être annoncés en introduction.

La copie structurée visuellement communiquera l'organisation de la pensée du candidat. Il est indispensable de sauter des lignes, créer des paragraphes, souligner les titres, marquer les transitions afin de guider le lecteur.

Il n'est pas souhaitable d'utiliser le "je" qui ne favorise pas l'intérêt de la pensée et risque de glisser vers une déclaration d'opinions, d'avis personnels non étayés.
Cette épreuve relève du registre de l'argumentation ; elle ne doit pas s'inscrire dans le registre de la narration personnelle, de l'explication romancée.

1. Analyser les documents au regard de la thématique du sujet.

Le sujet de cette session présentait un corpus de 3 documents iconographiques et une citation scrupuleusement choisis afin de rendre abordable le sens de la thématique *Nouvelle archéologie*.

La citation doit faire l'objet de la même attention que les documents visuels.

Dans le sujet de cette session, le document n°1, *Extrait de la page d'accueil de l'Inrap*, devait être considéré comme une référence à part entière à analyser, discuter, critiquer...

Si les documents proposés ont été compris, la grande majorité des candidats n'est pas parvenue à en mener une analyse croisée. Il est impératif de comparer les documents entre eux afin d'éviter l'énumération d'idées, l'effet d'inventaire. Le jury rappelle que l'analyse ne consiste pas en une description mais en une mise en tension, on évitera ainsi l'écueil d'une description linéaire et surtout d'étudier les documents séparément.

Dans l'évaluation, il est indiqué que l'un des critères prendra en compte la rigueur et la fertilité de l'analyse. Il faut entendre par rigueur que seront interrogés au minimum pour chaque document :

Le statut de la référence présentée,

Ses dimensions technologiques, fonctionnelles, esthétiques, sémantiques, et symboliques,

Son inscription dans un contexte économique, sociologique, politique.

La démarche d'analyse manifesterait ainsi une volonté d'ouverture et de balayage des enjeux liés au design et aux métiers d'art.

Trop de candidats ne parviennent pas à tenir un propos dépassant la simple paraphrase des légendes des documents. Il ne faut pas hésiter à faire émerger les caractères des références, à les compléter éventuellement en faisant preuve de distance critique et en s'ouvrant aux questionnements.

Lors de cette session, l'analyse technique et technologique est restée souvent trop superficielle; beaucoup de candidats se sont contentés de citer les légendes sans les investir. Les bonnes copies ont eu l'audace d'émettre des hypothèses, de faire des parallèles avec d'autres créations contemporaines ou issues d'autres époques, de mettre en relief les problématiques qu'elles supposaient.

2. S'approprier le thème et définir un questionnement

Les approches pertinentes ont su aborder le thème *Nouvelles archéologies* avec subtilité en évitant la production d'un questionnement trop généraliste, voire purement rhétorique.

Soulever des questions ne suppose pas qu'elles soient toutes traitées; en revanche, il ne s'agit pas non plus de procéder à un listing non argumenté de questions mais bien de les poser afin de faire avancer la réflexion (cela renvoie directement à la notion de fertilité évoquée dans les critères d'évaluation). L'orientation sur plusieurs aspects du sujet a permis aux bons candidats de dépasser une réflexion simpliste, binaire, caricaturale. En effet, les réflexions menées avec finesse ne se sont pas contentées d'opposer « l'artisanat à l'industrie », les « bonnes créations artisanales et les mauvaises créations issues des nouvelles technologies, de la création numérique » ; elles ont su mettre en tension la richesse des enjeux sous-tendus par les références proposées. Ainsi, les meilleures copies ont abordé au moins deux entrées possibles du sujet. Les *Nouvelles archéologies* pouvaient bien entendu ouvrir sur un questionnement relatif à la démarche du concepteur/créateur, du designer/artisan et créer un parallèle avec celle de l'archéologue/anthropologue (observer, analyser, interpréter, créer des outils...). Les *Nouvelles archéologies* pouvaient également soulever un certain nombre de questions portant, par exemple, sur les traces que nous laisserons dans/pour le futur, sur notre

empreinte, mais encore sur cette nécessité d'inventer de nouvelles archéologies susceptibles de décrypter nos nouveaux modes de conception-crédation-production.

3. Problématiser

Pour beaucoup de candidats, problématiser reste un exercice difficile. De fausses problématiques (questions fermées) apparaissent régulièrement dans les copies : les problématiques trop réductrices par rapport au sujet engendrent inévitablement un développement trop peu nuancé, voire hors-sujet.

Certaines copies présentent encore trop souvent des tentatives de problématisation se transformant en une série de questions sans articulations, sans engagement ni véritable positionnement vis-à-vis de la thématique.

4. Dégager un raisonnement pertinent et construit

Il a été précisé plus haut que la copie doit être rédigée et ne pas rester sous la forme d'un plan détaillé. Le développement d'un raisonnement construit dépend des principes mis en tension dans l'annonce de la problématique. Les candidats qui ont su définir une problématique pertinente ont été en mesure de rédiger un développement organisé. Un propos cohérent est un propos structuré qui doit rester centré sur le sujet et la problématique. Trop de copies proposent un développement dans lequel s'opèrent des glissements, voire des fausses routes : attention aux digressions. Par ailleurs, si les références puisées dans le passé sont incontournables dans cette épreuve, le développement des différentes parties ne peut être purement chronologique. Le candidat se doit de développer les mots-clés pertinents, les notions fortes sans se contenter de les lister...

5. Les référents de l'argumentation

Les références proposées doivent mettre en valeur la culture générale des candidats. Elles seront issues des domaines du design et des métiers d'art mais également de la philosophie, des sciences, des arts vivants, de la littérature (...). Les candidats ne doivent pas hésiter à étayer leur réflexion à partir de références relevant des usages du quotidien, afin de ne pas rester cloisonnés sur un design d'édition (de créateur, manifeste...). Ces références ne doivent pas prendre la forme d'un inventaire de connaissances, ni même être appréhendées par leur seule forme.

Elles doivent être choisies de manière pertinente afin d'appuyer l'argumentaire du discours. Elles seront replacées dans leur contexte sociétal et leur singularité, seront précisément expliquées, c'est-à-dire qu'elles seront nommées, clairement identifiées et identifiables. Les informations attendues sont au minimum : un nom ou un titre, un créateur, une date sinon une période, une inscription dans un domaine, éventuellement un mouvement, une tendance, et toute indication permettant de renforcer le sens tels que les dimensions, les matériaux, le process, le contexte de création, l'usage, etc. Comme pour l'ensemble des épreuves, c'est bien moins la somme des connaissances qui est en jeu que l'utilisation que l'on en fait.

Le jury souhaiterait lire davantage de copies s'appuyant sur des références issues de différentes périodes : trop peu de copies s'appuient sur des références en amont du XIXs, ce qui est regrettable pour ce type d'épreuve. Si les documents proposés relèvent de la création contemporaine, c'est possiblement autour de références issues d'autres domaines, d'autres périodes que le questionnement doit s'articuler, la réflexion s'étoffer. Mais c'est aussi, quelle que soit la période traitée, dans la concomitance des références que se discuteront le mieux et s'exemplifieront le mieux le constat d'approches conceptuelles différenciées.

Enfin, il faut proscrire les citations relevant du « lieu commun » : une citation ne peut servir efficacement la réflexion si elle est trop générale; elle doit être contextualisée, développée, discutée.

6. La conclusion

La conclusion est le lieu d'une synthèse de l'argumentaire développé au regard de la problématique énoncée. Elle doit présenter une ouverture, permettre de mettre en exergue des amorces de réflexion susceptibles d'être fécondes dans le cadre des pratiques du design et des métiers d'art.

La problématique du sujet posait bien en l'occurrence la question des relations du *projet en design* et du *projet de recherche en design*, celle-ci nourrissant notamment les conditions d'une épistémologie du design.

ÉPREUVE de MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné.

Enjeux et modalités de l'épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle invite le candidat à occuper pleinement sa position de futur enseignant dans le cadre fourni par l'épreuve. En effet, c'est l'occasion pour lui de valoriser sa capacité à appréhender la complexité de l'acte, de se projeter en tant qu'enseignant investi dans la progression de ses élèves au moyen de dispositifs adaptés et de l'utilisation des outils et ressources mis à sa disposition (éléments du sujet, espace de la salle, tableau ou paperboard...).

La vocation première du concours du CAPET Arts Appliqués, option Design, est de recruter des professeurs destinés à intégrer les équipes enseignantes au sein de la filière Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués (STD2A et éventuellement formations post bac dont notamment DN MADE). Celle de l'option Métiers d'Art concerne les enseignants destinés à dispenser l'enseignement professionnel et technologique dans la filière Diplôme des Métiers d'Art (DN MADE, DMA).

Un sujet composé d'un corpus de trois à quatre documents de natures diverses (images, textes, extraits d'ouvrages...) accompagnés d'un thème d'investigation est fourni au candidat. Il dispose de 5 heures pour mener à bien son analyse et la construction de sa séquence au regard d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe imposé : 4 heures dédiées à l'investigation et une heure dédiée à la préparation de l'exposé.

Durant la première partie de l'épreuve, le candidat utilise les formats papier fournis par le centre d'examen afin de mener à bien son investigation. Une partie des documents produits pour la prestation orale doit être un outil de communication servant la mise en situation professionnelle. Ils sont un enrichissement de la soutenance orale, en contre-point du tableau (équipé en feutres et craies) également à la disposition du candidat, pour rendre lisible sa démarche aux membres du jury. Il est judicieux de faire appel aux ressources en présence (en tant que futur enseignant) pour servir au mieux son propos durant l'oral. L'accès à internet n'est pas autorisé durant la préparation de l'épreuve. Pour parer à leur insuffisance éventuelle, le candidat veillera à apporter les éléments de fixation nécessaires : aimants, patafix, scotch... qu'il souhaite utiliser.

Durant la soutenance orale: 30 minutes d'exposé, puis 30 minutes d'échange avec le jury, il appartient au candidat de présenter le sujet qui lui a été soumis - documents et thème d'investigation – et de présenter un dispositif pédagogique d'une séquence articulée à son analyse pour un niveau de classe imposé.

Observations, constats et conseils du jury

1. La leçon

a. Analyser

Un thème est proposé à l'étude et doit être analysé au regard des documents. L'analyse de ces derniers doit être menée de manière croisée, dans une logique de confrontation. Il s'agit de faire émerger des questionnements, principes et enjeux sous-tendus par les documents et le thème d'investigation imposés. Il s'agit de mettre en relation les documents pour étudier le thème d'investigation proposé et l'amener vers des enjeux propres au Design et aux Métiers d'Art. Dans cette optique, il est essentiel de replacer ces documents dans leurs contextes de création: perspectives historiques, techniques, socio-culturelles, etc.

Les références convoquées dans l'analyse doivent être expliquées et servir l'argumentation, ne pas s'arrêter aux seules citations et évocations comme « ce document me fait penser à »

... sans autre développement. Pour attester d'une solide culture générale; le candidat est invité à convoquer des références issues de sa culture personnelle. Elles seront préférablement non limitées aux seuls champs du Design et des Métiers d'Arts mais ouvertes à d'autres domaines afin d'élargir et soutenir l'analyse, d'étayer sa contextualisation : cinéma, littérature, arts vivants, musique, sciences, sciences humaines, philosophie, etc.

Les analyses pour les notes médianes attribuées étaient dans l'ensemble efficaces.

Néanmoins, le jury a regretté qu'elles n'aient pas été plus souvent suivies d'une articulation plus productive avec la séquence pédagogique proposée. Le jury incite les candidats à s'engager dans les lectures des documents, à interroger les enjeux de société et à dépasser les notions communes qui peuvent être extraites des documents, et dont le statut devrait être identifié ou questionné. Le corpus doit être mis en perspective dans le thème du sujet, fait que certains candidats semblent ignorer. Enfin, ces éléments d'analyse doivent fonder le socle de la projection pédagogique. Ainsi, certains candidats performants mènent dès cette première phase d'analyse un aller-retour entre les axes mis en évidence et l'exploitation pédagogique possible dans une logique dynamique, ce qui est un point très positif.

Il convient de bien noter que la thématique et les documents donnés ne sont pas destinés à être des supports de cours pour la séquence pédagogique.

b. Problématiser

L'analyse comparée doit permettre de proposer une problématique spécifique au Design et aux Métiers d'Art. Le jury rappelle que le thème d'investigation et l'objectif imposés ne peuvent être considérés comme des problématiques. Le candidat doit identifier des enjeux forts dans le champ du Design et des Métiers d'Art, desquels découlera un questionnement.

Ce questionnement porte sur la nature des relations entre les problèmes identifiés. Il relève de la question du « pourquoi », celle du « comment » lui étant subordonnée.

Le candidat peut identifier plusieurs questionnements et en déduire une problématique, en veillant à sa formulation synthétique. Cette problématique engagera à la fois une démarche de projet et une réflexion pédagogique. Le jury note que les candidats qui réussissent relient régulièrement la séquence proposée et les dispositifs évoqués à leur problématique en mettant en relief les enjeux du métier de designer et son rôle.

Après l'avoir observé chez nombre de candidats, tout comme dans la session précédente, le jury souligne qu'il est maladroit de plaquer à un thème d'investigation une séquence conçue auparavant, au risque que celle-ci apparaisse artificiellement reliée. De même, le jury met en garde les candidats tentés de proposer une séquence dans leur domaine de compétence ramenant les documents soumis et leur analyse au seul rôle de déclencheur ou d'alibi. Le futur enseignant doit faire preuve de mobilité dans la réflexion. Les meilleurs candidats tiennent compte de la nécessité d'introduire ou de déclencher un processus créatif en début et au cours des séquences pédagogiques proposées. De nombreuses problématiques sont possibles autour d'un même thème. Dès lors, il appartient au candidat de convoquer sa culture et sa pratique du design pour étayer sa proposition et l'incarner, mais aussi de choisir stratégiquement une question appelant, par la suite, des enjeux pédagogiques qui guideront la construction de la séquence.

2. Construction d'une séquence

a. Objectifs

Au corpus du sujet succédait un objectif pédagogique imposé :

Option Design : *engager une pratique expérimentale du design* en classe de première STD2A.

Option Métiers d'Art : *Engager une pratique expérimentale de métier d'art* en classe de première année DMA.

Il est attendu du candidat qu'il crée une séquence originale durant le temps de préparation et qui ne soit pas une redite, une ré exploitation de celle de son dossier. On attend de la part d'un futur enseignant une réactivité au sujet imposé de cette épreuve.

Le jury a pu observer parfois une méconnaissance des pôles d'enseignement et une ignorance des savoirs et compétences visés dans les formations aux domaines des arts

appliqués et des métiers d'art. Certains candidats concèdent même une méconnaissance du public concerné : prérequis, niveau d'autonomie, effectifs des classes ou des groupes, ils révèlent une approche pour le moins superficielle des attendus du concours.

Le jury préconise donc la lecture complète et active des référentiels de formation notamment du cycle STD2A, de l'enseignement d'exploration en seconde, du DMA et désormais du DN MADE pour la spécialité visée ; lectures incluant les matières générales afin de fonder et crédibiliser la transversalité de la séquence qui sera proposée. Les bons candidats ont su définir et s'approprier l'objectif pédagogique donné : engager une pratique expérimentale du design ou de métier d'art.

À l'inverse, l'objectif d'orienter vers une approche expérimentale est souvent pris de manière anecdotique et les séquences proposées relèvent trop souvent de la mise en action des élèves sans visée concrète de la transmission d'une approche méthodique de la démarche de projet. La stimulation de la créativité se confond trop souvent avec un dispositif récréatif, sans enjeu, sans problème à résoudre.

Le jury a pu observer, parfois, une mauvaise interprétation des intitulés du référentiel du bac STD2A, et une non différenciation des spécificités de la Pratique en Arts Visuels et de la Démarche Créative. L'expérimentation a sa place dans les deux disciplines avec des objectifs différents. En Démarche Créative l'expérimentation est une étape incontournable et non une fin en soi, comme elle peut l'être dans la Pratique en Arts Visuels. Elle permet à l'élève de déduire des notions, de mettre à distance, de valider ou non des choix dans une démarche de projet quand la Pratique en Arts Visuels permet à l'élève d'acquérir les moyens techniques, plastiques et conceptuels d'un questionnement à la fois intellectuel et sensible.

Les bons oraux sont ceux qui ont mis en œuvre des outils pédagogiques créatifs, crédibles, adaptés et ciblés. Le professeur ne peut laisser l'élève dans une pleine autonomie, mais doit fournir les outils et les moyens méthodologiques, pratiques, matériels et techniques nécessaires aux acquisitions visées et à la conduite de projet. Rappelons que la lecture du "Pôle Outils et Méthodes" du référentiel STD2A sera tout à fait éclairante. L'intuition, la créativité, la surprise sont essentielles, mais il faut penser le cadre pédagogique permettant d'exploiter ces énergies créatives dans la construction d'une culture du projet. Pour cela les objectifs spécifiques doivent être clairement énoncés pour permettre et donner à la voir une progression construite. Au final le candidat doit affirmer sa position de futur enseignant, exposer ses choix ou hypothèses pédagogiques, ne pas oublier la place de l'élève au cœur de son dispositif et la nature de l'accompagnement pédagogique qu'il pense dispenser.

b. Transfert pédagogique

À partir de ses éléments d'analyse et de la formulation de sa problématique, le candidat doit développer une séquence pédagogique en opérant un transfert des questionnements dégagés. C'est le cœur de la mise en situation professionnelle. En fonction du niveau de la classe imposée, une même question ne donnera pas lieu aux mêmes développements pédagogiques. Il faut donc adapter avec justesse l'ambition des séquences et travailler avec précision les modalités de transmission du dispositif et de son évaluation. Cela implique :

- la connaissance des prérequis des élèves en fonction du niveau imposé : socle commun de compétences et de connaissances acquis à l'issue du collège, enseignement d'exploration CCD, cycle terminal STD2A, cycle DMA, futur DN MADE.

- la connaissance et la compréhension du référentiel : dénomination des pôles du programme, volumes horaires, temps forts et objectifs de la formation.

Attention, la présentation orale du référentiel à la manière d'une récitation sans articulation à une pratique pédagogique n'est pas recevable et n'a aucun intérêt. Il s'agit d'en démontrer le questionnement pertinent et de le réinvestir. Il ne faut pas confondre compétences visées et objectifs spécifiques (ceux-ci doivent être formulés par l'enseignant, en accord avec le scénario proposé et la problématique annoncée). Un manque de maîtrise de la terminologie ainsi qu'une confusion entre objectifs pédagogiques et objectifs opérationnels sont préjudiciables.

Cette épreuve est une étape du concours qui permet vraiment au candidat de faire la preuve de sa créativité en tant que futur pédagogue à travers les dispositifs envisagés tout en restant cohérent quant aux objectifs poursuivis. Une séquence pédagogique repose sur des

enseignements transversaux. Elle propose et projette l'articulation des différentes étapes d'apprentissages et celle de leurs différentes natures. Le jury a pu constater que les séquences, parfois ambitieuses par l'ampleur des problématiques abordées, se concrétisaient trop souvent dans des séances cloisonnées reposant sur des exercices simplistes dans lesquels les candidats semblent trouver un appui rassurant pour leur démonstration mais qui, au final, ne servent pas leurs intentions pédagogiques. Les candidats doivent déployer dans l'exposé les phases opératoires de leurs dispositifs – ceci peut concerner, en cohérence avec le dispositif choisi, les horaires, lieux, espaces, supports, formats, nombres de séances - et toujours mettre en perspective les objectifs principaux qu'ils ont fixés.

En synthèse le jury tient à rappeler que les objectifs pédagogiques doivent être clairement présentés lors de l'exposé oral. Le candidat présente également la demande qui est faite à l'élève, ce que celui-ci peut ou doit produire, les consignes qui lui sont données et les moyens mis en œuvre pour l'aider à atteindre les objectifs fixés. Des techniques traditionnelles aux outils numériques, toute la palette est exploitable à condition d'être en adéquation avec l'objectif de la séquence. Le candidat doit être en mesure de formuler l'énoncé précis qu'il ferait aux élèves et aussi clairement la manière dont il pense impulser les activités menées en classe. Les candidats ne doivent pas hésiter à donner un contexte précis, stimulant et créatif ainsi que la finalité de la séquence. Toute la difficulté de l'épreuve réside dans la projection contextualisée d'une action pédagogique. Cela exige d'être capable d'exposer sa pensée, sa réflexion et d'en tracer les perspectives dans une proposition didactique.

c. Évaluation

L'évaluation est formulée en fonction des objectifs définis. Elle doit permettre aux élèves de comprendre les attentes précises de la demande. L'évaluation doit pouvoir être envisagée dans toutes ses dimensions, diagnostique, formative, sommative, etc. C'est un outil qui aide l'élève à visualiser sa progression. En considérant ainsi l'évaluation, les candidats permettront au jury de percevoir que les enjeux de la demande émergent bien dans la définition de ses critères. Le candidat doit les rédiger en évitant la reprise directe de formulations issues du référentiel. Il est préférable de présenter les critères d'évaluation simultanément aux objectifs visés, et d'avoir des critères peu nombreux mais pertinents, clairement articulés aux objectifs.

3. La prestation orale et l'échange avec le jury

Il convient tout d'abord de rappeler que la communication est certes une action verbale visant à transmettre une information ordonnée mais qu'elle est également un échange non-verbal impliquant une posture, un regard, des gestes, des visuels, des écrits, etc. Nous invitons les candidats à travailler ces deux composantes afin de proposer un oral qui soit le plus satisfaisant possible de ces points de vue.

a. Prestation orale

Le jury remarque, pour cette session, un vocabulaire et une terminologie spécifiques au design et aux métiers d'art assez maîtrisés et plutôt bien investis dans l'ensemble. L'oral met les candidats en situation d'enseignants et leur permet de démontrer leur capacité à capter l'attention, à s'exprimer avec aisance, clarté et dynamisme (nous rappelons que le débit de parole et la tonalité sont des éléments importants pour la compréhension du propos et de l'engagement ; de même que l'enthousiasme et l'envie sauront porter le discours avec davantage de force). Le futur enseignant doit adopter une posture intellectuelle ouverte permettant à ses futurs élèves de forger leur propre regard et leurs convictions sur les enjeux du design ou des métiers d'art. Dans cette épreuve le jury vérifie donc l'aptitude et la volonté du candidat à s'engager en tant que pédagogue. Il est ainsi nécessaire qu'il fasse preuve d'écoute et de recul critique, qu'il sache remettre en question, rebondir et remodeler ses propositions en fonction des incitations du jury. La réactivité est la première qualité attendue pour ce genre d'exercice. Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas de présenter une

séquence parfaite en 5h mais d'alimenter une réelle discussion permettant de faire évoluer, modifier voire reconstruire en direct la proposition pédagogique. Cela appelle naturellement une certaine souplesse d'esprit ; un échange convaincu mais pas obtus, dénué de toute agressivité. L'attitude de certains candidats n'est pas conforme aux exigences du professorat : trop assurés, ils n'acceptent pas la remise en cause des propositions et freinent le dialogue. Inversement, les personnes qui d'entrée se dévalorisent ne permettent pas au jury d'adhérer a minima à leur projet.

b. Prestation non-verbale

Utilisation du corps et de l'espace : Il faut prendre en compte la situation spatiale entre le tableau, le candidat et le jury, afin de favoriser la meilleure compréhension possible tout en conservant une distance maîtrisée (ni rigide, ni familière). De fait, il convient de trouver un équilibre entre une attitude d'enseignant et celle attendue lors d'un oral de concours (quelques exemples : attendre d'être invité à entrer dans la salle, organiser ses documents afin de ne pas tout étaler indistinctement, ne montrer que ce qui doit l'être et dans l'intérêt de la démonstration, etc.). Le candidat doit adopter une posture ouverte, positive mais mesurée, préfigurant celle d'une future situation d'enseignement face à des élèves mais également conserver une attitude de retrait vis-à-vis du jury. Encore trop de candidats parlent face au tableau offrant leur seul dos à l'œil des interrogateurs. Le regard est nécessaire à l'échange, il transmet une énergie, encourage le partage et véhicule des valeurs humaines.

Utilisation à bon escient des outils et des supports : Le jury a apprécié les supports, souvent pertinents. Visuels réalisés sur les supports papier A3 mis à disposition des candidats lors de la préparation et qui présentent la démarche ou la séquence du candidat. Les candidats ne doivent pas hésiter à investir le tableau mis en salle à leur disposition, et qui a été employé de façon inégale lors de cette session. Le candidat doit trouver un juste équilibre entre affichage et prestation orale. Les supports de présentation étaient la prestation orale, ils ne doivent pas prendre la forme des planches de l'épreuve d'investigation méthodique en design ou être le simulacre d'un projet d'élève. Il faut différencier ce qui est peut-être une aide à la préparation de l'oral, de ce qui est un outil de communication pédagogique, voire une fiche pédagogique. Nous souhaitons également insister sur la maîtrise de l'orthographe qui rendra confiant dans une transmission de qualité aux futurs apprenants.

En conclusion :

Pour réaliser une prestation de qualité le candidat doit témoigner:

- d'efficacité (attention à ne pas complexifier le discours, tout en conservant une forme de générosité),
- d'une bonne gestion du temps imparti de l'épreuve,
- de sa sensibilité et du regard qu'il porte aux démarches de conception et aux productions de design et de métiers d'art ancrées dans l'actualité,
- de l'articulation problématique de design/problématique pédagogique,
- d'une réappropriation de ses connaissances, savoirs, savoir-faire, méthode dans le cadre d'une situation pédagogique. Les candidats qui annoncent leur plan et qui concluent leur propos valorisent la structuration de leur oral. Cette construction est un révélateur de l'articulation nécessaire de l'ensemble des enjeux de cette épreuve et des qualités attendues d'un futur pédagogue.

4. Remarques spécifiques du jury pour l'option métiers d'art

a. Remarques générales

Le jury a constaté un bon niveau général avec un vrai positionnement en tant que professeur d'atelier, prenant en compte la transversalité disciplinaire. Le candidat au CAPET métiers d'art concourt à un poste de professeur d'atelier dans le domaine professionnel de spécialité. Il se doit donc de connaître le référentiel du DMA concerné et dorénavant du DN MADE, mais au-delà de son seul domaine professionnel. Cette épreuve ne requiert en effet pas seulement des compétences de spécialiste.

Elle nécessite une aptitude à penser le projet en équipe pluridisciplinaire ; ceci exige une ouverture d'esprit et un regard renouvelé, transversal et contemporain sur sa spécialité. En

conséquence, le jury attend du candidat une posture créative et mobile qui ne peut pas se limiter à la seule démonstration de savoir-faire.

b. Analyse du sujet et problématique qui en découle

Comme tous les autres admissibles au CAPET d'Arts Appliqués, le candidat à l'option métiers d'art reçoit, dans le cadre de cette épreuve orale d'admission, un sujet composé de documents iconographiques accompagnés d'une thématique, d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe donné. Tout comme lors de la cession précédente, au moins l'un des documents inclus dans le corpus proposait la mise en œuvre de process artisanaux. Ce choix avait pour objectif de convoquer des connaissances orientées métiers d'art et de solliciter des savoir-faire, même si les documents ne concernaient pas directement le domaine de spécialité du candidat. En effet, le jury attend des postulants métiers d'art la capacité à réinvestir un regard technique et une sensibilité aux procédés de fabrication. Il est bien-sûr possible d'émettre des hypothèses, de supposer des process et des effets qui conduiront logiquement à la formulation d'une problématique, ramenée cette fois dans la spécialité du candidat. Nous rappelons cependant ici qu'une analyse croisée des documents est indispensable et que le futur professeur de métiers d'art ne peut pas en faire l'économie. Les meilleures prestations que le jury a eu grand plaisir à entendre sont celles qui ont su interroger le thème, définir la notion proposée et l'ouvrir à des questionnements pour en faire le support même de la séquence. Ces candidats ont été remarqués pour leur posture singulière, s'interrogeant sur leur place en tant qu'enseignant de métiers d'arts et du design en général mais encore sur leur rôle au sein d'une équipe pédagogique. Comme l'ont précisé les rapports de jury précédents, la problématique proposée à l'issue de l'analyse doit découler étroitement de cette analyse, sans quoi l'effet de placage arbitraire et rédhibitoire d'une séquence est quasiment inévitable. L'origine de la situation d'enseignement proposée se trouve bien dans la confrontation des documents, confrontation de laquelle doit émerger une problématique qui sera le cœur des apprentissages visés.

c. La séquence

Le jury a constaté sur ce point un certain nombre de points positifs. Dans l'ensemble, les candidats connaissent bien le référentiel de leur spécialité. Ils organisent, prennent en compte les situations de stage, etc. et structurent avec pertinence l'enchaînement des séances. Des capacités à gérer l'atelier, les dispositifs pédagogiques choisis, le rôle de chacun, y compris évidemment celui de l'élève, sont clairement posés. Certains candidats investissent véritablement une transversalité pédagogique, comprise, assimilée et intégrée à la démarche de projet. Ils ont convaincu le jury de leur capacité à travailler en équipe et à concevoir un projet dans lequel la collaboration est pensée comme impérative. Dans tous les cas, les savoir-faire techniques maîtrisés animent le projet d'enseignement présenté. De l'exigence est montrée et les candidats assument leur rôle de pédagogue. S'il est fondamental d'avoir des connaissances techniques solides, il est tout aussi fondamental de mettre en œuvre une démarche de projet.

d. Pertinence à justifier ses choix et entretien avec le jury

L'entretien a souvent révélé des candidats ouverts et disponibles, aptes à se remettre en question, à reconsidérer une partie de leur séquence, ce qui est très encourageant.

Globalement, les échanges ont été constructifs et le jury a su apprécier les candidats capables de recul, de mobilité intellectuelle. Dans l'ensemble les candidats admissibles ont fait preuve d'une solide culture générale. On reconnaît enfin une justesse d'expression, des capacités à utiliser un vocabulaire spécifique et des techniques appropriées. Savoir analyser, faire preuve de recul, situer sa spécialité dans le monde artistique et l'ouvrir aux créations contemporaines sont des qualités attendues du futur professeur d'atelier. Le présent rapport se propose avant tout de guider les futurs candidats dans la préparation à l'épreuve de Mise en situation professionnelle, rappelons que la lecture patiente et réfléchie des rapports de jurys est indispensable à la compréhension des enjeux d'un concours.

Épreuve d'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

L'épreuve consiste en la soutenance devant un jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Préambule

Dans leur grande majorité, les dossiers ont révélé un conscient engagement dans des problématiques actuelles en design ou en métiers d'art. C'est dire que les candidats ont su exposer dans le cadre de l'échange avec le jury soit la pertinence d'une pratique personnelle et son investissement dans une proposition pédagogique, soit une réelle connaissance, profonde, étayée, du thème abordé même quand le candidat n'en a pas obligatoirement la maîtrise professionnelle. Certains candidats ont su articuler la problématique traitée à une situation pédagogique centrée sur l'élève, construire leur prestation sur le respect des élèves, sur un questionnement les intégrant et animant la proposition pédagogique. Certains candidats encore abordent finement les mutations du métier qui s'opèrent notamment dans la redéfinition du rôle de l'enseignant.

Le jury a pu constater que les candidats avaient bien pris en compte les remarques et conseils issus du rapport de la session 2017.

Cette épreuve impose au candidat de démontrer sa capacité et une volonté d'engagement méthodologique et disciplinaire en résonance aux enjeux des différents domaines du design et des métiers d'art. Le jury a cependant déploré que nombre de candidats manifestent une méconnaissance, voire une ignorance, des contenus d'enseignement notamment du baccalauréat technologique STD2A ou des DMA. Or, il est attendu des candidats qu'ils témoignent d'une connaissance des attendus des référentiels afin d'étayer une proposition de séquence cohérente éventuellement située dans une progression pédagogique.

Les meilleurs dossiers et prestations orales ont permis de mettre en valeur des objectifs et des demandes clairs et pertinents, envisagés tant du point de vue de l'enseignant que de celui de l'élève ou de l'étudiant. La réflexion ayant été menée autant sur les niveaux et les-pré requis que sur l'évaluation.

Les membres de jury ont apprécié la réflexion qui a pu être menée par certains candidats sur une évolution possible de leur dossier entre le rendu et l'oral, ceci en en modifiant parfois la structure ou en proposant l'amélioration de certains points.

Nous rappelons que les candidats doivent prendre en compte les conseils issus des rapports des sessions précédentes afin de se préparer au mieux à l'épreuve.

1. La forme du dossier

Le jury attend d'un futur enseignant en arts appliqués un objet de communication hiérarchisé, cohérent et d'une lisibilité immédiate. Le candidat doit proposer un objet éditorial de qualité dans le choix du format (le format A3 est à proscrire), de la reliure, des illustrations et d'une ligne graphique assumée. Un parti pris de présentation renseigne déjà beaucoup sur l'engagement personnel du candidat. Le jury rappelle cependant que la densité n'est pas synonyme d'efficacité et conseille vivement de ne pas excéder 40 pages (documentation comprise).

Le jury préconise de veiller à la hiérarchisation et à la structure du dossier pour rendre clairs la relation de l'expérience, les questionnements, les choix disciplinaires et didactiques. La qualité rédactionnelle participe également à la compréhension de l'ensemble et doit témoigner des qualités attendues d'un futur enseignant (maîtrise des règles liées à l'orthographe, la grammaire, la syntaxe et utilisation d'un vocabulaire spécifique).

Le jury souligne l'importance et le rôle des données iconographiques sur les deux parties du dossier. Il est essentiel de penser le statut des images qui viennent compléter le propos, pouvant être de divers ordres (technique, d'usage, de contextualisation, d'explicitation...). Le jury attend aussi une attitude professionnelle vis-à-vis de l'iconographie qui doit être référencée avec justesse (auteur, titre, statut, origine, lieu, date).

2. Le contenu du dossier

Le jury a apprécié la diversité des thématiques présentées. Si ces thématiques semblaient fécondes, peu de candidats en réalité ont su en extraire des problématiques exploitables pédagogiquement. Il est rappelé aux futurs candidats que la thématique générale du dossier doit dépasser les évidences pour nourrir une démarche fine et personnelle investissant les enjeux contemporains du design et des métiers d'arts.

La première partie du dossier ne doit pas prendre la forme d'un mémoire ou d'un dossier de travaux professionnels établissant seulement la maîtrise de compétences techniques.

En ce sens, une première partie trop longue et très dense ne permet pas de faire apparaître clairement la thématique ou le projet, ainsi que les enjeux et questionnements qui y sont liés. Il est important que le candidat démontre des qualités de synthèse afin de rendre perceptible un fil conducteur depuis la situation de conception ou d'expérience proposée en début de dossier, jusqu'à son exploitation pédagogique. Un juste équilibre est à trouver entre la partie démontrant une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et/ou résultant d'une recherche personnelle et la partie portant sur les propositions pédagogiques. Le passage entre ces deux parties doit être effectué par une articulation claire et synthétique. Pour les meilleurs dossiers, les thématiques étaient ancrées dans la discipline. Propositions riches et ouvertes, argumentées, usant d'un vocabulaire très précis, proposant de surcroît d'étayer le propos de références contemporaines d'ordre divers : littéraires, philosophiques, d'art visuel, de design.

Ces dossiers ont suivi un fil conducteur du début à la fin tout en témoignant d'un questionnement pédagogique. Les meilleurs candidats ont ainsi proposé une analyse distanciée de leur pratique. Quittant la posture du créateur ou du praticien pour revêtir celle de l'enseignant. Ce parti pris leur a permis d'articuler des applications pédagogiques pertinentes et crédibles pour les niveaux d'enseignement envisagés.

3. La problématisation / articulation

Le jury rappelle qu'il est important de veiller à ce que la problématique du dossier permette d'engager une réflexion puis un travail vers des champs pédagogiques ouverts sur un ou plusieurs domaines du design ou des métiers d'art. Il s'agit d'éviter le transfert littéral et fonctionnel d'une thématique ou d'une pratique professionnelle dans des exercices pédagogiques.

Une problématique est un questionnement approfondi, réfléchi, mettant en tension des enjeux à la fois créatifs et pédagogiques. Pour exemple, un sujet donné aux élèves en démarche créative ne peut pas être considéré comme une problématique, c'est un sujet. De même, une thématique n'est pas une problématique ! Elle la contient.

La problématique doit permettre un engagement dans des champs créatifs inhérents aux différents domaines du design et des métiers d'art, et ne pas se limiter à un seul d'entre eux. La phase de problématisation permet quant à elle d'articuler l'analyse du problème à des propositions pédagogiques. Elle fait la synthèse des éléments clefs de la partie professionnelle, légitimant un questionnement et une prise de distance vis-à-vis du projet pour arriver à des séquences pédagogiques. Cette synthèse, pouvant être nourrie d'enjeux contemporains du design, permet de démontrer que les candidats possèdent une vision actuelle et globale de la discipline qu'ils vont enseigner. Au delà de l'actualité des notions abordées, cette phase permet également de démontrer la capacité du candidat à se positionner en tant que pédagogue vis-à-vis de sa pratique.

4. Les propositions pédagogiques

Les propositions pédagogiques doivent exploiter les richesses de la thématique et la pertinence du questionnement posé. À ce titre, il est préférable de s'en tenir à une séquence pédagogique déployant deux à trois séances de natures diverses impliquant différents contenus et situations d'enseignement. Une bonne connaissance du référentiel et des compétences attendues en fin de cycle est, une nouvelle fois, indispensable pour envisager des dispositifs pédagogiques efficaces.

Les préoccupations d'ordre social, sanitaire, environnemental, souvent abordées et constitutives des thèmes des séquences pédagogiques, ne doivent pas prendre le dessus sur l'acquisition des notions et compétences fondamentales propres à la formation. À ce sujet, certains candidats proposent des séquences pédagogiques trop ambitieuses, en cherchant à se démarquer à tout prix d'une supposée posture conventionnelle. Bien souvent ce type de démarche a pour conséquence d'évacuer l'acquisition des compétences fondamentales nécessaires pour engager les différentes démarches de projet.

a• Savoir se mettre à la place des élèves.

Le jury a pu noter que les besoins des élèves, ainsi que ceux d'une classe, ne sont pas toujours suffisamment pris en compte par les candidats. Il est essentiel que ceux-ci puissent se projeter dans le métier d'enseignant en envisageant le point de vue de l'élève quant aux exercices et activités proposés. Il serait pertinent de montrer comment les élèves pourront s'approprier les contenus, ceci dans un souci de prise en compte de l'hétérogénéité d'une classe et de l'individualité des élèves.

Le développement de séquences pédagogiques implique d'aller au-delà de la simple formulation de la demande. Il s'articule autour de la formulation d'objectifs précis, générant l'organisation même de la séquence. Il s'agit pour le candidat de mettre en place des dispositifs favorisant l'acquisition des compétences des élèves à différents moments clefs (séances) d'une séquence. De la même manière, un dispositif pédagogique ne se résume pas à la description de l'organisation spatiale de la classe.

La question de l'accompagnement pédagogique reste trop souvent occultée par les candidats, qui peinent à trouver la juste posture entre un enseignant modélisant ou au contraire ne posant pas de cadre. Il est rappelé que l'émancipation de l'élève est permise par la définition d'un cadre valorisant. Aussi, la mise en autonomie systématique des élèves ne démontre pas assez la capacité du candidat à faire des choix pédagogiques, permettant de les accompagner dans leurs apprentissages.

Les données iconographiques ou références au sein d'une séquence doivent être maîtrisées et utilisées comme des outils. Si leur intérêt peut conduire à dégager des objectifs ou à acquérir des compétences mises en jeu dans la séance, le candidat doit pouvoir cependant argumenter en ce sens pour les justifier. Si le choix des références utilisées dépend de leur potentiel d'exploitation vis-à-vis des objectifs pédagogiques, leur usage ne doit pas être considéré de manière modélisante. Il s'agit donc de convoquer des références variées pour questionner et ne dépendant pas uniquement du champ des arts appliqués, permettant ainsi de créer des liens pluridisciplinaires.

b• L'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité peut être un dispositif pédagogique conseillé à certains moments de la progression, dans l'élaboration de projet par exemple, mais en aucun cas obligatoire pour chaque séquence proposée.

Le croisement de plusieurs disciplines doit être envisagé pour sa pertinence et non pas pour amplifier quantité de propositions. Le candidat doit bien démontrer en quoi chaque discipline peut enrichir l'autre et comment le travail d'équipe peut se construire en termes d'apports complémentaires. Sans oublier de placer l'élève au centre du dispositif tout en montrant en quoi cela fera sens et pour n'en pas demeurer à la seule intention ou au plan théorique.

c• Envisager les séquences comme une progression

Il est attendu des candidats qu'ils soient capables d'envisager leurs séquences ou dispositifs pédagogiques dans une progression concernant préférentiellement soit la classe

d'enseignement d'exploration Culture et Création Design, soit la section de baccalauréat technologique STD2A, ou un DMA pour l'option Métiers d'Art. Certains candidats, parce qu'ils en ont la connaissance, proposent une séquence en BTS et désormais en DN MADE ; si ce niveau de formation n'est pas exclu, il convient de se garder de la fausse route qui limiterait la proposition à la seule programmation de projet pour s'affranchir d'une réflexion et d'une proposition didactiques. Pour tout niveau de classe les pistes et hypothèses proposées doivent correspondre aux besoins d'un groupe classe et d'un niveau, et non pas d'une thématique se résumant à une activité séquencée dans le temps. Il serait pertinent de montrer en quoi les propositions pédagogiques viendraient enrichir les compétences des élèves ou servir une nécessité d'acquisition à un moment précis de l'année, tout en prenant appui sur des moments forts des cursus et dans une cohérence de progression.

d• Programme, contextes et conditions d'exercice

Le jury a été surpris de constater que bon nombre de candidats témoignait d'une méconnaissance du référentiel du baccalauréat STD2A, tant au niveau des enseignements de spécialité que des contenus d'enseignements généraux. Ce cycle est le socle de l'enseignement technologique du design et des métiers d'art, la connaissance de son référentiel est essentielle à une compréhension de l'ensemble des cursus du domaine. L'échange avec le jury peut porter dans le cas d'une proposition pédagogique en section postbac sur les compétences du niveau STD2A qui fonderaient les prérequis et les objectifs de la séquence ; de même que le jury peut inviter à élargir la proposition en la transférant en cycle STD2A.

Dans le cadre de cette épreuve et au-delà dans l'exercice de leur futur métier, la connaissance des référentiels et programmes des diverses formations est indispensable. Nous invitons donc les futurs candidats à les consulter.

La connaissance du rôle et des missions du futur enseignant se révèle parfois fort vague quand cela permettrait au candidat de se projeter et de témoigner de sa perception et des apports qu'il entrevoit au regard de son profil singulier (praticien, designer, étudiant, etc.). L'engagement dans l'entretien se limite trop souvent à la présentation d'un projet thématique aboutissant à des séquences pédagogiques sans réelle réflexion sur ce que la pratique du projet a pu apporter comme compétences et questionnements en vue d'une accession au métier d'enseignant.

e• L'évaluation

L'évaluation est envisagée par bien des candidats de manière très vague et limitée souvent à un aperçu de quelques critères peu définis. Or, cette phase est un temps essentiel qui doit être traité avec la plus grande rigueur et qui sera rediscuté avec le jury. La plupart des candidats appréhendent l'évaluation comme une conclusion, le point final d'une progression pédagogique. Il est important de pouvoir l'envisager à différents temps de la séquence. Les candidats les plus brillants sont ceux qui ont pensé et libellé les phases et les supports d'évaluation de manière très détaillée et pertinente au regard des objectifs.

Le questionnement sur l'évaluation ne doit pas se résumer à la remise en question de sa forme (tableaux, curseurs, etc.) mais bien sur les compétences à évaluer, au regard des objectifs de la séance. Les critères d'évaluation des séquences peuvent être déterminés de façon inductive (au regard des objectifs pédagogiques posés) ou de façon déductive (à la lumière de la demande posée, de sa faisabilité, du cahier des contraintes proposé aux élèves), et formulés en fonction des champs spécifiques abordés.

L'on trouve dans les référentiels et dans la littérature sur le sujet, des guides, notamment publiés sur le site Éduscol. Bien des notions et des modalités d'adaptation des évaluations aux acquisitions et compétences visées, au public d'élèves concerné, aux situations pédagogiques y sont développées.

5. L'oral

L'épreuve d'entretien à partir d'un dossier est constituée de deux temps forts au moment de la rencontre avec le jury. Une demi-heure est réservée à la présentation du dossier et la demi-heure suivante permet un échange avec le jury.

Le jury a pu apprécier, pour certains candidats, l'utilisation de diaporamas offrant une relecture synthétique du dossier. De même, l'exploitation du tableau a bien souvent permis de rendre visible la démarche réflexive du candidat. Cette pratique offre de distinguer les candidats capables de mettre en évidence des qualités de pédagogues.

a• La forme de l'oral

Les candidats disposent donc de 30 minutes pour présenter leur ancrage professionnel en lien avec leurs propositions pédagogiques. Le jury rappelle que la présentation de cet oral n'est pas une lecture du dossier envoyé, il s'agit de synthétiser l'ensemble des données. Le jury encourage les candidats à répartir leur temps de parole de manière équilibrée entre l'approche professionnelle et l'approche pédagogique en veillant à mettre en exergue la problématique. Cette dernière fonctionne comme une phase de transition qui fait sens et qui permet l'articulation des deux parties de la présentation.

Pour dynamiser leurs démonstrations, les candidats sont invités à utiliser les outils qui sont à leur disposition dans les salles. Le tableau peut ainsi servir de support pour matérialiser une démonstration pédagogique à l'aide de croquis, schémas, annotations textuelles. S'ils le souhaitent, et à condition que cela ne perturbe pas l'oral, les candidats peuvent apporter leur ordinateur personnel afin de s'appuyer sur des éléments visuels obligatoirement présents dans le dossier et qui soutiendront le discours. Il ne s'agit en aucun cas de faire des copiés collés du dossier, mais bien de repenser et hiérarchiser les éléments iconographiques et/ou textuels pour éclairer et recadrer, si besoin, les séquences pédagogiques. Il est expressément rappelé qu'aucune pièce annexe (maquette, prototype, etc.) n'est autorisée lors de la présentation orale.

Le jury a apprécié les prestations alliant une clarté d'expression à un discours structuré et soutenu par un vocabulaire spécifique. Le rythme, le ton du discours et la posture corporelle participent également de la performance de la prestation orale.

b• Le contenu de l'oral

Le contenu de l'oral reprend la trame du dossier d'une manière synthétique, notamment quant à sa première partie. L'accent doit être mis sur l'exploitation pédagogique de la problématique. L'épreuve doit permettre au candidat d'éclairer, préciser, voire approfondir certaines hypothèses issues des séquences pédagogiques.

À ce niveau, l'investissement de connaissances liées à la pédagogie a permis d'enrichir les propos.

Les candidats doivent clairement formuler l'adaptation de leur séquence pédagogique à un niveau spécifique. Ils doivent ainsi aborder les prérequis nécessaires aux élèves pour engager la séquence et ancrer celle-ci dans une progression pédagogique plus globale afin de rendre compte du champ des compétences à acquérir.

Ancrer les situations pédagogiques envisagées dans un contexte crédible reste complexe pour les candidats, tant sur le plan chronologique (enchaînement des séances, temps impartis aux différentes activités et apprentissages) que spatial (appropriation de l'espace où prend place l'activité pédagogique).

Les propositions les plus intéressantes sont celles qui ont su associer une audace dans les dispositifs mis en place et une forme de réalisme dans les moyens matériels mis en œuvre. Le jury recommande aux candidats l'usage de moyens, de supports, de matériaux et leur mise en œuvre simples et pertinents, utilisables dans le cadre de la classe.

Peu de candidats envisagent un prolongement de la séquence proposée ou une possible adaptation sur un niveau ou domaine différent. Pourtant, la capacité à ouvrir la séquence vers d'autres questionnements fait partie des compétences attendues de tout enseignant. Celui-ci doit en effet être capable d'aider l'élève à contextualiser sa démarche et donc à

repérer des articulations et des prolongements possibles vers d'autres champs d'investigation.

c• l'échange avec le jury

Durant l'échange, la plupart des candidats fait preuve d'une bonne aptitude au dialogue. Le jury a apprécié les candidats qui ont témoigné d'une prise de recul entre le moment de rendu du dossier et l'oral, en se plaçant dans une posture de développement et d'approfondissement des pistes pédagogiques envisagées dans le dossier.

Lors de cette étape, le jury évalue la capacité du candidat à faire preuve de mobilité intellectuelle et de distance critique. Le candidat doit être à l'écoute des questions du jury et ne doit pas craindre de remettre en question ses propositions de séquences pédagogiques. L'équilibre doit être trouvé entre l'affirmation du discours et le recul critique.

Les meilleures prestations ont été celles durant lesquelles les candidats n'ont pas dévalorisé leurs propositions mais entendu qu'elles étaient perfectibles. Ils ont alors témoigné d'une attitude ouverte et constructive en tentant de trouver de nouvelles solutions pour valoriser leurs postulats et dégager de nouvelles pistes d'investigations.